



Compte rendu du Conseil Municipal jeudi 6 juin 2024

Présents : 11 - Jean-Paul Lardy, Maurice Boccard, Stéphanie Crévoulin, Thierry Bourne, André Chabanis, Jérôme Delubac, Damien Deville, Gilles Fedière, Valérie Mas, Bertrand Priour, Nathalie Roustan

Excusés : 4 - Michel Bugaud ayant donné pouvoir à Jean-Paul LARDY, Laure Chastanier ayant donné pouvoir à Gilles Fedière, Pascale Mignone ayant donné pouvoir à Stéphanie Crévoulin, Eddy Fulachier ayant donné pouvoir à Jérôme DELUBAC

Votants : 15- Les décisions sont adoptées à l'unanimité.

Décisions prises par délégation du conseil municipal

Le Maire informe le conseil municipal de la signature du devis de la SARL PEREYRON pour 2 083,20 € réparer une fuite d'eau par ruissellement au niveau de la toiture et du mur mitoyen de la maison située 2 rue de l'école appartenant à la commune.

Finances - Décision modificative n°1

Suite à une erreur d'arrondi, le budget de la section d'investissement voté le 02/04/2024 était excédentaire de 1 €. Une écriture de régularisation est opérée (- 1 € sur l'article 231 – Immobilisation en cours) afin de rétablir l'équilibre.

Travaux de voirie - Programme 2024

Le programme ci-dessous est validé pour répondre aux besoins identifiés sur la voirie :

–Création de 3 places de parking pour le lotissement de la Lieure – Chemin des Faysses	6 811,44 € TTC
–Prolongement du fossé bétonné sur la route de Largentière RD 223, subvention au titre des amendes de police à demander au Département	3 660,00 € TTC
–Reprise d'un mur de soutènement au Meygris	4 296,38 € TTC
–Reprise de la chaussée à Bas Daus	7 605,00 € TTC
Soit un total	22 372,82 € TTC

Biens communaux - Salle des fêtes : révision du règlement et des tarifs

La salle des fêtes est très sollicitée (actuellement 39 week-ends loués en 2024 – reste 5 we de libre et 12 we réservés ou avec option pour 2025). De plus, l'aménagement du théâtre de verdure lui donne encore plus de valeur. Le règlement a été actualisé et les tarifs ajustés comme suit :

Capacité d'accueil : 120 personnes – 215 m ²	Tarifs pour les locations à partir du 1/01/2025	
	journee	we
Domiciliés sur la commune ou résidence secondaire	150 €	250 €
Non domiciliés commune	250 €	500 €
Association de la commune	Gratuit pour le comité d'animation (3 fois/an), Amis d'Ailhon (2 fois), Amicale laïque (4 fois), autres associations d'intérêt communal (1 fois)	
Associations extérieures	150 €	300 €
Autres	Forfait ménage : 200 € Cautiion 500 €	

Outils numériques

- Réponse à l'appel à projet Accompagnement numérique sur mesure de l'agence nationale pour la cohésion des territoires – Accompagnement gratuit

Intercommunalité et autres organismes :

- SISAL : conseil d'école prévu le 11/06/2024
- Réunion sur les coupes rases organisées par la communauté de communes le 7 mai : création d'une commission avec l'ensemble des acteurs. Le conseil municipal réaffirme sa volonté de mettre en place des mesures pour protéger la forêt et en assurer une gestion durable dans le cadre du Programme local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Points d'information -Etat d'avancement des projets de la commune

- Théâtre de verdure : reste l'éclairage à finaliser
- Rénovation logement SIRI : travaux terminés par les agents de la commune
- Extension de la Mairie...) : permis de construire sera déposé dans les prochains jours
- Marché estival – Reprise prévue le mercredi 12/06

Divers :

Des dégâts ayant été constatés sur la voirie et les chemins suite à des coupes de bois à proximité du réservoir de Lentillères, sur le chemin de Védignac et sur la Route de Vinezac, un état des lieux contradictoire sera réalisé

Liste des délibérations

DATE	NUMERO	OBJET	VOTE
06/06/2024	DE_2024_006	Signature du devis pour réparation d'une fuite	Pour à l'unanimité
06/06/2024	DE_2024_007	Programme de voirie 2024	Pour à l'unanimité
06/06/2024	DE_2024_008	Règlements et tarifs de location l'espace Roger Naud	Pour à l'unanimité
06/06/2024	DE_2024_009	Accompagnement numérique de l'agence nationale pour la cohésion des territoires	Pour à l'unanimité